

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Pierre Caraminot - BTS - Production - Management économique de la construction - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Pierre Caraminot - BTS - Production - Management économique de la construction - en apprentissage (36817)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Pierre Caraminot - BTS - Production - Management économique de la construction - en apprentissage (36817)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	61	5

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau du candidat	Bulletins de première et de terminale en mathématiques, sciences physiques, français et anglais.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes et savoir-faire	Appréciations des professeurs dans les bulletins et le livret scolaire	Essentiel
Savoir-être	Comportement et attitude	Appréciations des professeurs dans les bulletins et le livret scolaire	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation	Cohérence des vœux post-bac au regard de la formation suivie dans le secondaire. (Fiche Avenir du candidat)	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement, centres d'intérêt et activités	Stages déjà effectués, démarches citoyennes, engagements associatifs et humanitaires, engagements dans les instances du lycée.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)

- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Évaluation du Comportement et de l'Assiduité :

Présence répétée de "Alertes Comportementales" ou de "Avertissements de Travail" dans le bulletin scolaire de Terminale, signalant un manque d'engagement persistant ou un comportement incompatible avec les exigences de la formation.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La prise en compte de ce critère a permis de s'assurer qu'aucun candidat issu de ce dispositif ne soit écarté uniquement sur la base de critères académiques stricts et a favorisé la diversité des profils admis.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux est réalisé par une équipe pédagogique sans traitement automatisé. Le classement est réalisé au regard des acquis, des compétences, des appréciations et du projet de formation de chaque candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Après une première analyse des candidatures, la commission fait un pré-classement en fonctions des critères définis. Les dossiers sont ensuite étudiés un par un, et classés du plus méritant vis-à-vis des attendus de la formation jusqu'au moins adapté. La commission tient à rappeler l'importance de la lettre de motivation dont l'objectif est d'exposer simplement le projet professionnel du candidat

Signature :

Gilles TISSANDIER,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Pierre Caraminot